



## **NOTE DE PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION CLIMATE CHANCE**

L'Accord de Paris a consacré la redistribution des rôles dans la lutte contre les changements climatiques : désormais universelle et basée sur les efforts volontaires de chaque Etat, quelque soit son niveau de développement, cette lutte est également entre les mains des acteurs non-étatiques, dont le rôle important s'est vu affirmé.

La COP21 a permis de donner un cadre pour mobiliser la communauté internationale et l'ensemble des acteurs en capacité de le faire afin de limiter la hausse des températures globales bien en dessous de 2°C. Elle a ainsi consolidé les initiatives et engagements pris depuis plusieurs années par les acteurs non-étatiques : que ce soit à l'occasion du Sommet mondial climat et territoires à Lyon en juillet 2015, à celui du Sommet climat des villes à Bogota (Septembre 2015) ou encore à travers les initiatives portées dans le Lima Paris Action Agenda, 2015 a démontré l'influence grandissante des acteurs non-étatiques. En démontrant leur propre capacité à faire évoluer rapidement et efficacement les modèles, ces acteurs ont gagné une influence considérable et ont sans doute contribué à la réussite de l'Accord à Paris.

Lancé lors de la COP21, Climate Chance se veut l'évènement annuel international de rassemblement des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre les changements climatiques. Autorités locales, entreprises, ONG, syndicats, communauté scientifique et citoyens sont invités à se joindre à l'évènement dont les objectifs sont :

- De stimuler la mobilisation des acteurs non-étatiques, qui seront les premiers vecteurs de réussite dans l'atteinte des objectifs nationaux pris à l'occasion de la COP21 à travers les Contributions déterminées au niveau national (CPDN) ;
- De consolider les dynamiques et coalitions d'acteurs qui ont émergé, à travers le partage d'expériences et d'innovations ;
- De faire un point d'étape régulier sur l'action non-étatique, à travers un bilan annuel.

La 1<sup>ère</sup> édition du sommet Climate Chance sera accueillie et organisée par Nantes Métropole du 26 au 28 septembre 2016.

## L'association Climate Chance

### Qui sommes-nous?

Créée en février 2016, l'Association Climate Chance regroupe une trentaine de membres individuels d'horizons divers dont la compétence est reconnue sur les enjeux de la lutte contre le changement climatique. Représentatifs des neuf groupes majeurs de l'ONU et reliés à des réseaux internationaux, ces membres seront chargés de contribuer à l'organisation, chaque année, avec une autorité locale volontaire, du sommet Climate Chance. Alors que cette dernière sera chargée de l'accueil et de l'organisation logistique, l'Association sera garante de la qualité et de la pertinence de la programmation. Avant chaque sommet, elle établira, avec le soutien de structures de recherche idoines, un bilan de l'action non-étatique de la lutte contre le changement climatique, dont les résultats et axes de progrès seront mis en débat à l'occasion du Sommet mondial.

### Un bilan mondial de l'action non-étatique, pourquoi faire?

L'Accord de Paris a entériné le principe d'un cycle de révision à la hausse tous les 5 ans de l'action des Etats à travers leurs Contributions déterminées au niveau national (CPDN). Il a également établi la réalisation d'un "Bilan mondial" tous les 5 ans destiné à éclairer "*les Parties [signataires] dans l'actualisation et le renforcement de leurs mesures et de leur appui selon des modalités déterminées au niveau national [...] ainsi que dans l'intensification de la coopération internationale pour l'action climatique.*". Le premier bilan dans le cadre de l'Accord devrait avoir lieu en 2023 ; néanmoins, dès 2018 un dialogue de facilitation entre les Parties fera le point sur les efforts collectifs déployés en vue de limiter la hausse des températures en dessous de +2°C.

Il est essentiel, pour garantir la crédibilité de l'action des acteurs non-étatiques, qu'ils puissent eux aussi s'appuyer sur des points d'étape; cet effort est encouragé par plusieurs paragraphes de la décision de la COP21, sans pour autant établir clairement les critères d'évaluation, les modalités de pilotage de cette évaluation, ni le rythme et cadre de *reporting*. A ce titre, le Plan d'actions Lima-Paris (LPAA) et la plateforme NAZCA (*Non state actor zone for climate action*) ne sont, pour l'heure, que des engagements auto-déclaratifs.

Ainsi l'Association se veut un lieu de réflexion et de visualisation de l'action des acteurs non-étatiques : progrès enregistrés d'une année sur l'autre, potentiel de réduction d'émissions suivant les secteurs, points de blocage, évolution des méthodologies de comptabilisation, etc. Ce travail d'"observatoire" pourrait prendre la forme d'un rapport annuel, présenté lors de l'édition du Climate Chance. L'ambition peut apparaître disproportionnée, mais nous sommes convaincus de l'importance de cette vision d'ensemble pour renforcer les engagements d'acteurs, crédibiliser leurs interventions, créer des synergies. Il ne s'agit pas de recréer dans le cadre de l'association de nouveaux cadres de *reporting*, de nouvelles méthodes de comptabilité et d'évaluation, mais bien plus de travailler à une synthèse des multiples rapports sectoriels, cadres de *reporting* existants, pour dresser un panorama plus synthétique de l'"état de l'action". Pour ce faire, l'Association Climate Chance mobilisera

l'ensemble des compétences de ses membres, mais cherchera aussi à s'appuyer sur des conventions de recherche avec des structures universitaires.

L'objectif d'une montée en puissance sur trois ans correspond à notre ambition de pouvoir contribuer positivement en 2018 à la réévaluation des contributions des Etats par leur sensibilisation et information sur les dynamiques de leurs propres acteurs non-étatiques et le potentiel de certains secteurs. D'ici à 2018, date à laquelle l'Association souhaite remettre le 1er bilan de l'action non-étatique au cours du troisième sommet Climate Chance, il s'agira :

- En 2016 : de faciliter le dialogue sur le cadre d'analyse à mettre en oeuvre et le périmètre des actions incluses dans ce bilan (de façon notamment à éviter les doubles comptages);
- En 2017: de présenter un bilan sur les secteurs-test;
- En 2018: de soumettre le 1er bilan mondial de l'action non-étatique pour la lutte contre les changements climatiques.

### **Un partenariat pérenne et ciblé**

L'Association Climate Chance a donc deux objectifs principaux:

- d'une part, il s'agit de continuer à encourager les acteurs non-étatiques d'horizons divers à travailler ensemble, dans la dynamique enclenchée depuis plusieurs années à travers les coalitions d'acteurs existantes;
- d'autre part, il s'agit de montrer comment l'action non-étatique contribue, de façon quantitative à l'action des Etats.

Pour atteindre ces objectifs, l'Association cherche à consolider des partenariats pluriannuels avec des partenaires publics et privés déjà engagés, ou qui souhaitent s'engager, dans ces dynamiques de coalitions d'acteurs. Ces partenariats pourront correspondre à un soutien dans la durée de l'action d'observatoire de l'Association, ou à contractualisation sur un sujet plus précis (par exemple, le prix du carbone), l'Association proposant notamment un cadre privilégié pour un renforcement du dialogue et des synergies entre les différents acteurs non-étatiques, et notamment l'accompagnement de coalitions thématiques (par exemple : mobilité durable, économie bas-carbone, habitat durable, etc.).